Journée WEKA du droit du travail

Mardi 18 mars 2025, 09.00-16.45 - Hôtel Alpha Palmiers, Lausanne

Horaires	Thèmes	Intervenants
08.15-08.55	Accueil des participants, café et croissants	
08.55-09.00	Propos de bienvenue	Birgitt Bernhard et Basile Walder
09.00-10.30	Actualité des tribunaux en matière de droit du travail Modifications légales Projets de lois Actualité des tribunaux – jurisprudence	Christian Favre Avocat, spécialiste FSA en droit du travail, Lausanne
10.30-11.00	Pause	
11.00-12.00	Le télétravail: questions choisies et aspects pratiques Gestion des horaires et du temps de travail Matériel et frais Protection de la santé et de la personnalité Télétravail transfrontalier: évolutions récentes	Marie-Thérèse Guignard Avocate, spécialiste FSA en droit du travail, Lausanne
12.00-13.00	Déjeuner	
13.00 – 14.00	 L'incapacité de travail: questions choisies Obligation de fidélité et de diligence durant l'incapacité de travail: droit de l'employé/e de ne pas répondre à son employeur? Rémunération de l'employé/e en cas d'assurance perte de gain maladie: exigences minimales selon la jurisprudence, avec exemple Incapacité de travail limitée au poste de travail: conséquences sur le délai de protection de l'employé/e 	Christian Giauque Avocat, spécialiste FSA en droit du travail, Lausanne
14.00 – 15.00	Le certificat médical: état des lieux et pratique Fardeau et moyen de preuve de l'incapacité de travail Incapacité «à géométrie variable» Contestation du certificat médical Le faux certificat médical	Sandeep Pai Avocat, spécialiste FSA en droit du travail, Blonay
15.00-15.30	Pause	
15.30-16.30	Les vacances, pas toujours de tout repos: questions choisies Le droit aux vacances, quelques rappels de base La maladie ou l'accident durant les vacances, conséquences et limites Le travail pour un tiers durant les vacances est-il envisageable? La réduction du droit aux vacances, conditions et limites Nouvelle jurisprudence en matière d'indemnisation mensuelle des vacances, quelles en sont les conséquences à ce stade? Conclusions et recommandations	Sandra Genier avocate, spécialiste FSA en droit du travail, Montreux
16.30-16.45	Clôture	Birgitt Bernhard et Basile Walder